

Appel à projets – Fonds Vert 2027

L'Université Paris 8 s'engage en soutenant les initiatives contribuant aux transitions écologiques pour un développement soutenable (TEDS).

Le **Fonds Vert** est un dispositif dédié à l'accompagnement des projets portés par la communauté universitaire, afin de contribuer aux transitions écologiques et sociales sur les campus et leurs territoires.

Objectifs

Le Fonds Vert vise à **accélérer les transitions écologiques et sociales** en soutenant l'innovation et l'expérimentation dans les pratiques durables, qu'elles soient pédagogiques, scientifiques ou organisationnelles. Il contribue également à renforcer la création de réseaux, internes comme externes, autour des enjeux de transition.

Inscrit dans le **Schéma directeur Développement Durable & Responsabilité Sociétale (DD-RSE)**, le Fonds Vert participe à la mise en œuvre des huit grandes ambitions stratégiques de l'établissement en matière de TEDS.

Quels projets ?

L'appel à projets s'adresse à des **actions réalisables durant l'année 2027**, en lien avec une ou plusieurs des huit ambitions du Schéma directeur DD-RSE :

- Piloter une politique TEDS structurée, intégrée et partagée
- Former les étudiants et sensibiliser la communauté universitaire
- Favoriser une recherche transdisciplinaire engagée
- Réduire l'empreinte environnementale de l'université
- Améliorer les conditions d'études et de travail sur les campus
- Soutenir les réussites étudiantes dans toute leur diversité
- Accompagner les évolutions des métiers et des compétences
- Développer les partenariats pour un territoire d'innovations durables et solidaires.

[En savoir plus sur le Schéma directeur DD-RSE](#)

Qui peut candidater ?

L'appel à projet Fonds vert est **ouvert à l'ensemble de la communauté universitaire**, incluant :

- Les composantes et unités de recherche
- Les services administratifs ;
- Les étudiants et associations étudiantes
- Enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs, doctorants, personnels administratifs et techniques.

Les projets peuvent être portés par plusieurs unités ou plusieurs personnes, dans ce cas, il faudra indiquer le porteur ou l'unité porteuse.

Calendrier

- **Dépôt des projets** : du 1er octobre 2026 au 30 novembre 2026
- **Sélection** : Conseil des Transitions : décembre 2026
- **Résultats** : décembre 2026
- **Réalisation des projets** : du 4 janvier au 15 décembre 2027

Critères d'éligibilité

Les projets doivent :

- S'inscrire dans une ou plusieurs des huit ambitions du Schéma directeur DD-RSE
- Démontrer leur impact en faveur des transitions écologique et sociale et contribuer à la mise en œuvre du Schéma directeur DD-RSE
- Être techniquement et financièrement réalisables au cours de l'année 2027, entre le 4er janvier et le 15 décembre 2027
- Faire l'objet d'une demande de financement **n'excédant pas 5 000 € par projet** ; un cofinancement externe est encouragé

Une attention particulière sera portée aux projets favorisant la **pluridisciplinarité** et les **coopérations multi-acteurs et interservices**.

Critères de sélection

Les projets seront évalués au regard des critères suivants :

- Contribution à une ou plusieurs ambitions du Schéma directeur DD-RSE
- Qualité et cohérence du projet : objectifs, besoins identifiés et livrables
- Faisabilité en 2027 : calendrier réaliste et ressources disponibles
- Impact attendu et pertinence des indicateurs proposés
- Dimension collaborative : partenariats internes et/ou externes

Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comporter :

- Une présentation détaillée du projet : objectifs, publics visés, besoins identifiés, collaborations internes et liens avec le territoire
- Un calendrier prévisionnel des différentes étapes de mise en œuvre
- Un plan de financement précisant les dépenses prévues et les éventuels cofinancements

[Déposer un dossier de candidature]

Informations complémentaires

Pour toute question ou information complémentaire, vous pouvez contacter le

CITIES – Centre Interdisciplinaire des Transitions et des Innovations Écologiques et Sociales : cities@univ-paris8.fr